Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900989-20260605-D202634-DE

COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUARZEL
DÉPARTEMENT DU FINISTERE

*****

LAMPAUL
PLOUARZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation le :
29 mai 2026
Membres

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPAUL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPAUL-PLOUARZEL sous la Présidence de Tristan BREHIER, Maire,

Etaient présents : Tristan BREHIER, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Isabelle LE BIHAN, Noël-Luc BOSSER, Didier RENAUD, Gaëlle CABON, Michaël ROCHE-KERMARREC, Delphine ROUSIC, Eric COZIEN, Morgane LE GALL, Anouk PERON, Vincent MARIETTE, Thierry BAUDOIN, Béatrice BIENASSIS et Lydia LE VOURCH.

Absent excusé : Loïc MARREC qui a donné procuration à Isabelle LE BIHAN, Gaëlle GOUZAC'H qui a donné procuration à Delphine ROUSIC et Christophe FAVE qui a donné procuration à Eric COZIEN.

Secrétaire de séance : Noël-Luc BOSSER

DELIBERATION N°D-2026-34

Objet : attribution des subventions aux associations

Rapporteur : Anne JOURDAIN, adjointe en charge des associations

Vu l'avis de la commission « Enfance, jeunesse, animations et culture » du 12 mai 2026,

Vu l'avis de la commission « Finances, économie, tourisme et mobilité » du 28 mai 2026,

Il est rappelé que les élus membres du bureau exécutif d'une association ne doivent pas prendre part aux discussions relatives à cette association et quitter la salle au moment du vote.

Monsieur Noël-Luc BOSSER quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

Associations	Subvention 2026
FCL	3 037,00 €
Tennis club Phare ouest	482,00 €
Si on bougeait en iroise	750,00 €
Plouarzel Basket club	276,00 €
Iroise suf club	498,00 €
Echappées Breizh Running	100,00 €
Rock an poulout	600,00 €
Des planches et des vaches	774,00 €
Le mélange	400,00 €
Les lavoirs Lampaulais	500,00 €
Lambaol	300,00 €

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900989-20260605-D202634-DE

Tud yaouank ar mor	400,00 €
Sourire d'automne	1 049,00 €
Club féminin	300,00 €
Les bidourics	300,00 €
Association Pêche Promenade Porscave	200,00 €
Section des officiers mariniers et veuves du Corsen	200,00 €
Rock Breizh Band	400,00 €
L'expérience sensible	100,00 €
UNC	150,00 €
Skol Gouren Plouarzel	84,00 €
ES Corsen	192,00 €
Kdanse	168,00 €
Iroise actions solidaires	300,00 €
Rêves de clown	100,00 €
Secours catholique	100,00 €
ADMR Pays d'Iroise	200,00 €
France Adot	150,00 €
Eaux et rivières	100,00 €
Association sportive Kerargroas	2 079,00 €
OGEC Sainte Marie	1 386,00 €
TOTAUX	**15 675,00 €**

Pour extrait certifié conforme,
A Lampaul-Plouarzel, le 05 juin 2026,

Le Maire,
Tristan BREHIER

MAIRIE DE LAMPAUL PLOUARZEL (Nord-Finistère)